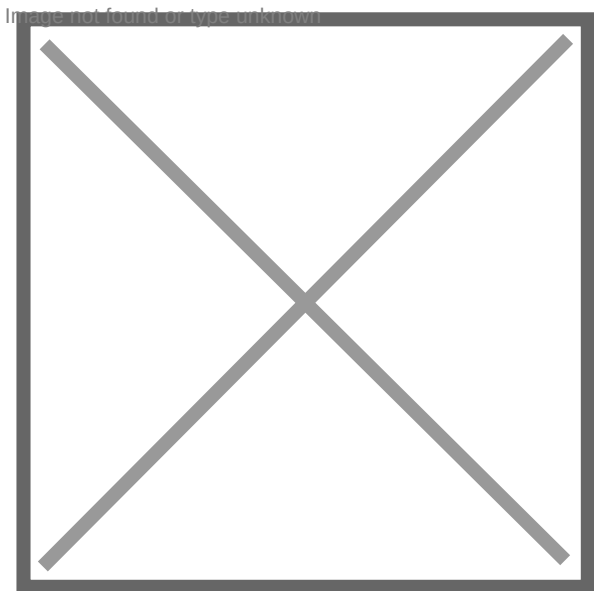




Rupture contract militaire

Par **nanlive**, le **09/02/2011** à **11:59**

Bonjour, mon ami est actuellement à 3 ans d'armée de terre et souhaite faire une rupture de contrat. car il a un emploi en CDI. je voulais si c'est possible que quelqu'un m'envoie un compte rendu type de résiliation de contrat pour embauche en CDI. merci si vous pouvez me l'envoyer par mail soeurette24@hotmail.fr

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **12:02**

ça ne se fait pas comme ça. Il doit aller voir son supérieur pour demander que son cas soit examiné. ça n'a rien d'automatique, ça peut être refusé (voir alors l'assistante sociale aux armées)

Par **nanlive**, le **09/02/2011** à **17:49**

merci pour votre réponse car c'est vraiment difficile de trouver quelqu'un qui puisse nous renseigner pour aider dans cette démarche. mais quelque l'assistante sociale va pouvoir faire pour lui? son supérieur et déjà plus ou moins au courant, mais il ne la pas aider pour mettre sa démarche en route. par où faut-il commencer qui aller voir au sein du régiment?

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **19:17**

Elle pourra lui indiquer les démarches, les possibilités

Par **nanlive**, le **10/02/2011** à **17:13**

merci de votre réponse!rnje n'ésiterai a vous tenir au courant des démarche.